

PLAN DE COURS

GPL-3002 : Séminaire d'intégration

NRC 15628 | Hiver 2023

Mode d'enseignement : Présentiel

Crédit(s) : 3

Ce séminaire a pour but de permettre aux étudiants d'explorer une problématique en recourant à la fois aux instruments de l'analyse économique et de l'analyse politique. Pour favoriser l'atteinte de cet objectif, l'activité sera normalement encadrée par deux professeurs appartenant à chacune des disciplines. Les thèmes à l'étude varieront selon les compétences et les intérêts des responsables du séminaire : questions d'actualité nationales ou internationales, analyse d'une politique publique particulière, réflexion plus large sur les méthodes employées respectivement par l'économie et la politique, convergences et divergences entre ces disciplines.

Plage horaire

Cours en classe

mardi	09h00 à 11h50	DKN-1151	Du 10 janv. 2023 au 21 avr. 2023
-------	---------------	--------------------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=150512>

Coordonnées et disponibilités

Mathilde Gauquelin
Enseignante
mathilde.gauquelin.1@ulaval.ca

Rahimatou Memboup Ngoupayou
Auxiliaire d'enseignement en économie
rahimatou.memboup-ngoupayou.1@ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222

418-656-5222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

Avis important concernant les appareils mobiles  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

[Microsoft Teams ULaval](#) 

[Zoom ULaval](#) 

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs généraux	4
Objectifs spécifiques	4
Approche pédagogique	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Conception de la question de recherche	5
Plan de travail et fiches de lecture	6
Introduction et amorce des sections principales	6
Présentation orale	7
Travail de recherche	7
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	8
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	9
Matériel didactique	9
Liste du matériel obligatoire	9
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9

Description du cours

Objectifs généraux

Ce cours a pour objectifs généraux:

- d'établir un lien entre les outils de la science économique et la science politique, les deux disciplines fondamentales du baccalauréat intégré en économie et politique;
- d'établir des liens entre les connaissances et compétences acquises au cours du baccalauréat et leur utilisation sur le marché du travail ou dans les études supérieures;
- de développer des compétences méthodologiques qui pourront servir aux étudiant.e.s dans la suite de leur parcours.

Objectifs spécifiques

Ce cours vous conduira à rédiger un travail de recherche intégrant les deux disciplines du BIEP. La longueur demandée du travail final est de 20 pages (environ 8000 mots), excluant la page couverture, la bibliographie et les annexes (mais incluant les notes de bas de page ou de fin de texte). La recherche sera développée tout au long de la session en étroite consultation avec l'équipe d'enseignement.

Ce cours étant prioritairement axé sur des objectifs d'interdisciplinarité, vous devrez garder à l'esprit, tout au long du développement de votre projet de recherche, qu'il ne s'agit pas simplement de traiter votre sujet séparément sous les angles des deux disciplines du programme. Il faudra constamment veiller à leur faire place simultanément et à les mettre en discussion afin de bénéficier de leur éclairage mutuel au fil de votre recherche.

Approche pédagogique

L'approche pédagogique de ce cours est différente des cours habituels. Le cours GPL-3002 repose sur une démarche active, celle d'un **travail autonome avec supervision**.

Cette approche pédagogique implique que chaque étudiant.e est responsable de la planification et de l'organisation de son travail de recherche. Concrètement, cela signifie que chacun.e détermine son sujet de recherche, la cadence du travail et les tâches à accomplir. Elle suppose également un investissement important de votre part de manière à assurer la bonne progression de votre travail de recherche.

Pour vous appuyer dans votre tâche, vous bénéficierez d'un **encadrement personnalisé** par l'intermédiaire de rencontres hebdomadaires de 20 minutes (certaines facultatives) avec les responsables du cours.

Les rencontres individuelles se tiendront au local **DKN-5443**.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Démarrage du travail	
Introduction: Plan de cours et documents utiles	10 janv. 2023
Concevoir un travail de recherche Définir une question de recherche, choisir ses sources	17 janv. 2023
Rédiger un travail de recherche Répondre à une question de recherche, communiquer efficacement par écrit	24 janv. 2023
Rencontres individuelles	
Rencontre individuelle obligatoire	31 janv. 2023

Rencontre individuelle facultative	7 févr. 2023
Rencontre individuelle facultative	21 févr. 2023
Rencontre individuelle obligatoire	28 févr. 2023
Semaine de lecture	7 mars 2023
Rencontre individuelle facultative	21 mars 2023
Rencontre individuelle obligatoire	28 mars 2023
Journées spéciales	
Journée maîtrises et recherche	14 févr. 2023
Journée carrières	14 mars 2023
Présentations orales	
Colloque étudiant 1	4 avr. 2023
Colloque étudiant 2	11 avr. 2023

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Conception de la question de recherche	Du 17 janv. 2023 à 00h00 au 27 janv. 2023 à 17h00	Individuel	5 %
Plan de travail et fiches de lecture	Dû le 14 févr. 2023 à 17h00	Individuel	15 %
Introduction et amorce des sections principales	Dû le 14 mars 2023 à 17h00	Individuel	20 %
Présentation orale	À déterminer	Individuel	20 %
Travail de recherche	Dû le 18 avr. 2023 à 17h00	Individuel	40 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Conception de la question de recherche

Titre du questionnaire : [Conception de la question de recherche](#)

Période de disponibilité : Du 17 janv. 2023 à 00h00 au 27 janv. 2023 à 17h00

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Directives :

En préparation des rencontres individuelles avec les responsables du cours, proposez :

- 1) Une courte description ou problématisation du thème auquel vous vous intéressez ;
- 2) Une courte description des liens du thème suggéré avec l'économie et la science politique ;
- 3) Trois possibilités de questions de recherche sur ce thème.

Plan de travail et fiches de lecture

Date de remise : 14 févr. 2023 à 17h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 15 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

L'évaluation consiste à remettre un plan commenté de votre travail ainsi que 5 courtes fiches de lecture sur des sources que vous prévoyez mobiliser dans le travail.

Les objectifs de l'évaluation sont de développer la stratégie que vous utiliserez pour répondre à votre question de recherche de façon structurée et complète ; d'informer vos choix grâce à la littérature pertinente ; et d'amorcer votre revue de littérature en vue des prochaines évaluations. Vous recevrez des commentaires écrits sur votre plan ; vous pourrez ensuite en discuter lors des rencontres avec l'équipe d'enseignement et le mettre à jour au besoin.

Les critères d'évaluation sont les suivants:

- 5 points pour la qualité du plan: cohérence, clarté des explications, lien entre les thèmes suggérés et la question de recherche
- 10 points pour les fiches de lecture: à raison de 2 points par fiche, qualité de la source elle-même (revue ou maison d'édition fiable et pertinente pour votre projet, etc.) et de l'analyse proposée

Utilisez le canevas ci-bas comme point de départ.

Fichiers à consulter :

 [Canevas du plan de travail.docx](#) (19,14 Ko, déposé le 4 janv. 2023)

Introduction et amorce des sections principales

Date de remise : 14 mars 2023 à 17h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Cette remise intermédiaire vise à évaluer la cohérence globale de votre projet ainsi que la qualité de votre style de rédaction pour vous donner des indications sur les points à améliorer avant la remise finale.

Le document, à remettre en format Word, doit contenir:

1) Une introduction d'environ 2 à 2,5 pages. Inspirée des abstracts d'articles scientifiques, elle devrait contenir les éléments suivants:

- Une contextualisation/problématisation de votre sujet de recherche (0,5 à 1 page);
- Une question de recherche posée clairement et qui suit logiquement la contextualisation (0,25 à 0,5 page);
- Un résumé succinct de votre revue de littérature et de votre positionnement dans la littérature (0,25 page);
- Une annonce des sections principales du travail (0,25 page);
- Un résumé de vos conclusions (0,25 à 0,5 page).

2) Les "amorces" des sections principales du travail:

- Pour chaque thème ou section que vous prévoyez développer, rédigez un paragraphe (environ 0,5 page) introduisant les idées principales qui y seront présentées et les conclusions attendues. Chaque section doit être située dans le cadre du fil conducteur du travail; son utilité pour répondre à la question de recherche doit être expliquée clairement; et elle doit être reliée de façon explicite et logique aux sections qui la précèdent et la suivent.

3) Une bibliographie des sources que vous prévoyez utiliser à ce stade.

Les **critères d'évaluation** sont:

- 1) La qualité du contenu: clarté, précision, cohérence entre les sections (50 %);
- 2) Le style de rédaction et la qualité de la langue (30 %);
- 3) L'intégration harmonieuse de l'économie et de la science politique (10 %);
- 3) La qualité de la bibliographie (10 %).

Il est tout à fait acceptable que certains éléments, en particulier les conclusions, évoluent après cette remise. L'idée à ce stade est de vérifier si votre projet se tient dans son ensemble, d'éviter les surprises majeures à l'évaluation finale et de s'assurer que vous avez commencé la rédaction.

Présentation orale

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Chaque étudiant.e présentera son travail en 15 à 20 minutes et répondra aux questions /commentaires de ses collègues et de l'équipe d'enseignement. La durée exacte de la présentation sera confirmée lorsque le nombre final d'inscrit.e.s au cours sera connu.

Si pertinent, les étudiant.e.s pourront intégrer les commentaires reçus à leur travail avant la remise finale le 18 avril.

Le support visuel de la présentation (obligatoire) doit être déposé au plus tard à 12h30 la veille du jour de la présentation.

Le choix d'une plage horaire pour chaque étudiant.e se fera dans le Google Doc habituel d'inscription aux rencontres individuelles.

Les présentations seront évaluées sur le fond (45%: clarté de la présentation, synthèse des idées, réponses aux questions), la forme (45%: expression orale, support visuel, respect du temps alloué), et la participation active aux présentations des collègues (10%).

Travail de recherche

Date de remise : 18 avr. 2023 à 17h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

Voir les consignes situées sous l'onglet de la semaine 1.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf


Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises


La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise : <https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/Pol-PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement  et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement  pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement  afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Matériel didactique

Liste du matériel obligatoire

Aucun manuel obligatoire n'est requis.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Mace G. et F. Pétry. 2017. *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, 3e éd. Québec: Presses de l'Université Laval.